Référent Station Verte

Feuille de route

Désigné·e par le représentant de la commune, de l'EPCI ou du syndicat mixte, le·a Référent·e assure trois missions principales : l'animation du label sur le territoire, la mobilisation des acteurs du territoire et la gestion du Référentiel Station Verte sur la plateforme ancode.

Le·a Référent·e Station Verte :

- **est l'interlocuteur·trice de la Fédération** pour l'animation du label
- **initie et coordonne** la stratégie tourisme durable au sein de la Station Verte en lien avec le Comité local
- **pilote la plateforme** numérique ancodea :
 - renseigne le Référentiel Station Verte, travail concerté avec le comité local Station Verte
 - intègre les pièces justificatives à la plateforme
 - renseigne l'auto-évaluation tous les 3 ans
- **mobilise les différents acteurs** en s'appuyant sur le comité local Station Verte
- **relaie les actions de la Fédération** auprès des différents acteurs de la station : temps forts (Fête de l'écotourisme et Fête du Terroir), communication, produits logotés
- **fait remonter toute initiative** déployée sur le territoire au regard du tourisme durable à la Fédération
- **travaille en réseau** avec les référents des stations de son secteur et/ou sur des thèmes pilotés par la Fédération
- **participe aux réunions d'information** organisées par la Fédération
- **participe régulièrement aux travaux du Congrès des Stations Vertes**
- **co-organise les diagnostics** tous les 6 ans, en partenariat avec le représentant de la Fédération

Nota Bene : *la gestion du Référentiel via la plateforme ancodea peut être attribuée à une autre personne si le référent principal souhaite déléguer la partie informatique. C'est le Référent principal qui recevra les codes de la plateforme ancodea, à charge ensuite à lui de les communiquer à la personne qui sera chargée du remplissage informatique.*